



Séance du 10 décembre 2021 à 15h

en présence d'un auditoire limité sur inscription, accessible en visioconférence
présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

« Les ressources marines : opportunités et gouvernance des océans »

Et remise des prix 2021

Ouverture

Marc Aicardi de Saint-Paul, Président – ASOM

Monsieur le Secrétaire perpétuel, Monsieur le Secrétaire perpétuel suppléant, Madame Denise Houphouët-Boigny, ancienne Ambassadeur de Côte d'Ivoire à l'UNESCO, membre de notre Académie, Monsieur l'Ambassadeur François Wu, Représentant de Taïpeh en France, ancien vice-ministre des Affaires étrangères de Taïwan, chères consœurs, chers confrères

La parole est au Secrétaire perpétuel qui va nous donner lecture du procès-verbal de la séance du 3 décembre consacrée à « L'avenir des espaces politico-linguistiques et culturels », coordonnée par Christine Desouches pour la 3^e section et moi-même pour la 5^e section. Il vous donnera également un certain nombre d'informations pratiques concernant notre Compagnie.

Nous débuterons cette dernière séance de l'année par la remise des Prix de l'Académie de cette édition 2021.

Dans un deuxième temps, nous écouterons deux communications sur le thème des « Ressources marines : opportunités et gouvernance des océans ».

Enfin, vous êtes tous conviés au cocktail offert par l'Académie, qui se déroulera dans la salle Bourdarie.



Pendant toute cette année, nous avons consacré nos réflexions à des problématiques concernant les hommes et leurs territoires, qu'il s'agisse de démographie, de régimes politiques et de conflits. Le thème d'aujourd'hui est plutôt consacré à la mer, puisqu'il s'intitule : « Les ressources marines : opportunités et gouvernance des océans ».

Les deux communications qui nous sont proposées sont de nature différente. Celle de notre consœur Virginie Tilot de Grissac, sera consacrée aux « Enjeux de la gestion de la biodiversité marine dans un contexte de développement durable ». Si les aspects scientifiques feront bien évidemment partie des développements, l'introduction de l'exploitation des connaissances traditionnelles et coutumières lui donneront une orientation originale. En la matière, le progrès scientifique et l'expérience acquise tout au long des siècles, ne sont pas incompatibles, mais bien complémentaires.

La communication de notre confrère Alain Jeudi de Grissac est plus classique, puisqu'elle est intitulée : « Gouvernance du domaine marin, des océans et des mers ». Ce sujet m'est un peu plus familier que le précédent, car le Professeur, René Jean Dupuy, de la Faculté de Droit de Nice, grand spécialiste du Droit de la Mer et Professeur au collège de France, fut mon Directeur de thèse de Doctorat il y a fort longtemps.

Les deux communications que nous allons maintenant écouter avec intérêt sont d'actualité pour plusieurs raisons : d'une part, l'accroissement de la population mondiale rend nécessaire la recherche de nouvelles pistes pour nourrir la planète ; notre confrère l'amiral Emmanuel Desclèves avait d'ailleurs abordé ce sujet il y a quelques années. D'autre part, les tensions géopolitiques entre les grandes et moyennes puissances qui déploient leurs forces sur les mers et océans du globe, rendent encore plus nécessaire qu'avant, l'élaboration, l'évolution et surtout le respect des règles relevant du Droit de la mer.

Je cède maintenant la parole aux intervenants et demande à notre consœur de bien vouloir nous rejoindre à la tribune.



Avant de nous séparer, je tiens à remercier les consœurs et les confrères qui m'ont permis de mener à bien cette année de présidence, ainsi que ceux qui m'ont supporté, au sens français du terme, car les restrictions imposées par la pandémie ont rendu les échanges plus compliqués.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et espère vous revoir en début d'année prochaine.